



Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez
60300 AUMONT en HALATTE
Tel : 03.60.46.18.84

Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 07 janvier 2019

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 28 décembre 2018 s'est réuni le lundi 07 janvier 2019 sous la présidence de Madame Christel JAUNET, Maire.

PRÉSENTS :

Mesdames DEL RIO, FIEVET-BAUDEN, CORMARY, JAUNET, BOUTOILLE
Messieurs MARVILLE, GRATTIERI, GROSPIRON

ABSENTS EXCUSES :

Madame DIVAY (pouvoir à Mme Del Rio),
Monsieur ROTHER (pouvoir à Mme Jaunet)

ABSENTS :

Mesdames DENIS, CARTON
Monsieur PALMER

Constatant que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 19 heures 30.

Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Fixation de la taxe sur l'eau.

A l'unanimité le Conseil accepte.

1/ Désignation du secrétaire de séance

Christel JAUNET est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

2/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2018

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2018.

3/ Délégation de service public d'assainissement

Mme le Maire indique que les travaux d'assainissement vont commencer la semaine prochaine et qu'il faut lancer dès maintenant la procédure de lancement de la DSP d'assainissement.

A l'unanimité, le conseil approuve le lancement de la DSP assainissement.

4/ Fixation de la surtaxe communale 2019

Madame le Maire indique que les travaux vont commencer et qu'il faut augmenter la taxe communale afin de pouvoir les financer. Elle propose une augmentation d'un euro et de fait un montant de 5,15 € hors taxes.

Monsieur Grattieri demande quel sera le prix final de l'eau. Madame le Maire et Madame Cormary expliquent qu'à la date d'aujourd'hui, il n'est pas encore possible de donner un prix définitif car il reste des inconnus. Ce prix ne pourra être calculé avec exactitude qu'après la fin des travaux et le début des amortissements. Nous restons à ce jour à un tarif final d'environ + ou - 8 €/M3

Après avoir délibéré, le Conseil valide le montant de 5,15 € HT.

5/Subvention Secours Catholique

Le Secours Catholique a présenté une demande de subvention pour 2019.

Le Conseil décide ne pas accorder de subventions aux Secours Catholique.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire lève la séance à

Christel JAUNET
Le Maire



C. JAUNET	F. DEL RIO	D. GROSPIRON	M. DIVAY
T. MARVILLE	S. BOUTOILLE	M. CARTON	M. CORMARY
P. COURSIMAULT	J. DENIS	E. FIEVET	M. GRATTIERI